



N° 185 - Juillet-Août 2019

LA CR  IX

F S S P X

DE SAINT-GILLES***Une idée de lecture pour cet été***

En 1945, le Père Marie-Eugène de l'Enfant-Jésus, auteur de la grande synthèse de spiritualité, Je veux voir Dieu, faisait paraître aux Éditions du Carmel un petit ouvrage de 125 pages : L'oraison des débutants.

Ce livre a connu une large diffusion parce que c'est une introduction simple, pédagogique et courte à la vie d'oraison, activité essentielle à la vie chrétienne pour que cette dernière nous apporte tout ce qu'elle contient de nourriture, de stabilité, de paix et de bonheur. « L'oraison, écrit le Père Marie-Eugène de l'Enfant-Jésus, est une prise de contact avec Dieu, une actualisation de l'union surnaturelle que la grâce établit entre Dieu et notre âme, ou encore un échange entre deux amours : celui que Dieu nous porte, celui que nous avons pour lui ».

La façon dont l'auteur traite la matière de son sujet la rend facilement accessible. Le Père Marie-Eugène commence, dans la première partie, par définir l'oraison à partir de la définition qu'en donne sainte Thérèse d'Avila : « L'oraison mentale n'est à mon avis qu'un commerce intime d'amitié où l'on s'entretient souvent seul à seul avec Dieu dont on se sait aimé. » Ensuite, il décrit des degrés d'oraison puisque « l'oraison se développera normalement avec la vie spirituelle dont elle est l'exercice essentiel ».

Dans le chapitre II, le Père Marie-Eugène va traiter les premières formes de l'oraison parce que, écrit-il, « c'est à un débutant que nous nous adressons », c'est-à-dire à celui qui s'est enfin « décidé à faire entrer Dieu dans sa vie ». L'auteur montre comment la prière vocale, la prière liturgique, la lecture méditée et la méditation contiennent les germes de l'oraison. On trouve dans ces exercices spirituels à la fois les prémices de l'oraison, des moyens de s'initier à l'oraison et de nourrir l'esprit d'oraison de sorte qu'une vie d'oraison ne saurait supprimer ces exercices et que cette même vie d'oraison vivifiera ces exercices.

Dans le chapitre III, l'auteur livre la perle de sainte Thérèse : l'oraison de recueillement, cette manière de prier qui a si bien réussi à la sainte et qu'elle désire nous voir adopter. Après une description de l'oraison de recueillement, le Père Marie-Eugène nous montre

comment y parvenir et termine ce chapitre par un exposé de l'excellence de cette oraison : « De n'être qu'une recherche du contact intime avec Dieu par l'union avec le Christ Jésus, c'est ce qui fait le mérite et la valeur de l'oraison thérésienne de recueillement ».

Le chapitre IV va décrire le rôle des lectures spirituelles, qui sont un « appui nécessaire » pour que l'oraison de recueillement « puisse pénétrer en toute la vie et y remplir son rôle vivifiant ». L'auteur fonde l'importance de la lecture sur la vérité psychologique scolastique du « nil volitum quin praecognitum » : rien n'est aimé qui ne soit auparavant connu. L'amour procède de la connaissance. Le Père Marie-Eugène remarque que c'est déjà le cas en Dieu : « L'Esprit Saint, l'amour substantiel, aspiration d'amour commune du Père et du Fils, procède de leur connaissance mutuelle. Dieu a inscrit cette loi dans l'homme qu'Il a fait à son image : l'homme ne peut aimer que ce qu'il connaît de quelque façon ». Le développement de la charité est lié à celui de la foi, qui lui fournit sa lumière, et la foi se nourrit de la vérité dogmatique exposée dans les livres spirituels.

À la question du choix des lectures, l'auteur répond : « Les livres spirituels ne peuvent et ne doivent qu'explicitement le Christ Jésus et nous conduire à Lui. Une lecture nous est profitable dans la mesure où elle nous donne la science du Christ. Tel est le principe pratique qui fixe pour chacun de nous la valeur des livres, et doit nous guider dans le choix des lectures ».

Dans le chapitre V, le Père Marie-Eugène décrit les difficultés dans la vie d'oraison, les distractions et les sécheresses, « lourde épreuve dont l'ignorance contribue à accroître les souffrances et les dangers ». L'auteur en donne la nature, les causes, puis trois remèdes : la discrétion, la persévérance et une humilité patiente et confiante.

Enfin le chapitre VI décrit les oraisons de simplicité, « triomphe de l'activité humaine dans la recherche de Dieu ». Mais, écrit le Père Marie-Eugène, « la route est longue encore qui conduit aux sommets ».

Abbé Joël Malassagne

LES « 7 CONSEILS SUR LE COMPORTEMENT À ADOPTER À L'ÉGLISE » DE PADRE PIO

Voici les « 7 conseils sur le comportement à adopter à l'église » du Padre Pio de Pietrelcina :

« Entre dans l'église en silence et avec un grand respect, en te montrant et te considérant indigne de comparaître devant la Majesté du Seigneur. Dès que tu aperçois le Maître Autel, agenouille-toi avec dévotion ».

« Trouve ta place et offre au Sacrement de Jésus le tribut de ta prière et de ton adoration ».

« En participant à la Sainte Messe et aux offices, lève-toi, agenouille-toi et assieds-toi toujours avec une grande gravité et accomplis tout acte religieux avec la plus grande dévotion ».

« Sois modeste dans ton regard, ne tourne pas la tête à droite et à gauche pour regarder qui entre ou sort ; ne ris pas, par respect pour ce Lieu saint et par égard pour celui est près de toi ».

« Applique-toi à ne prononcer aucun mot et à ne parler à quiconque, à moins que la charité ou une stricte nécessité ne l'exigent ».

« Si tu pries avec les autres, prononce distinctement les mots de ta prière, marque bien les pauses et ne te dépêche jamais ».

« Comporte-toi, enfin, de façon à ce que toute l'assistance en reste édifiée et soit, grâce à toi, poussée à glorifier et à aimer le Père Céleste ».

DÉSAVOUÉES PARCE TROP CONSERVATRICES, ELLES PRÉFÈRENT LA RÉDUCTION À L'ÉTAT LAÏQUE

Le diocèse de Laval a annoncé mardi le départ de 29 des 35 sœurs de leur congrégation, les Petites Sœurs de Marie lesquelles exercent un apostolat auprès des personnes âgées des maisons de retraite de la région toulousaine, en particulier à Lagardelle sur Lèze, Castelnau d'Estretfonds etc., un fait rare lié à des « désaccords profonds » entre l'institut et l'évêque de Laval où elles ont été fondées. « L'Église, ne pouvant accepter des modes de gouvernement contraires à l'esprit de l'Évangile (sic) ou au bien des personnes, a donc accordé le départ de 29 sœurs sur 35 », indique le diocèse dans un communiqué.

« Malgré de nombreux efforts de médiation, aucune solution n'a pu être trouvée », justifie le diocèse qui évoque des départs liés à « des désaccords profonds ». Des désaccords qui datent de plusieurs années et portent autant sur la gestion que sur le mode de vie au sein de la

congrégation. Les religieuses sont jugées trop conservatrices. Elles portent un habit religieux traditionnel et prient « trop » selon la visiteuse canonique (une religieuse mandatée par les autorités qui s'est présentée en blue jean !) « Nous avons compris que les autorités ecclésiastiques voulaient nous faire changer notre manière de vivre notre vie religieuse, à l'instar des orientations actuelles. » Elles ont préféré demander la réduction à l'état laïque que trahir le charisme de leur fondatrice, Mère Marie de la Croix.

L'ASSOMPTION, NOTRE FÊTE NATIONALE

En France la fête de l'Assomption a un caractère bien particulier. En effet, en 1637, Louis XIII n'a pas d'enfants et la situation de la France n'est pas bonne, le pays est en guerre et sans héritier mâle, la succession sur le trône pourrait être dévastatrice. Un an plus tôt, une bénédictine ayant été marquée des stigmates du Christ, sœur Anne-Marie de Jésus crucifié, affirme avoir eu des révélations du Christ demandant au roi « de mettre sa personne et ses États en la protection de la Reine du Ciel ». Louis XIII suit ce conseil et consacre la France à Marie dans son cœur. Le 5 septembre 1638, neuf mois après naît Louis-Dieudonné. En remerciement de la grossesse de sa femme, le 10 février 1638, avant même que naisse son successeur, Louis XIII publie l'Édit officiel qui consacre solennellement la France à Marie. Dans ce même vœu, il demande que tous les ans, le 15 août, soient organisées des processions dans toute les églises de France.

Le vœu de Louis XIII a été renforcé par Pie XI lorsque celui-ci confirme le 2 mars 1922 que la Très Sainte Vierge Marie sous le vocable de l'Assomption est bien patronne principale de la France : « après avoir pris les conseils de Nos vénérables Frères les cardinaux de la sainte Église romaine préposés aux Rites, *motu proprio*, par la force des présentes et à perpétuité, Nous déclarons et confirmons que la Vierge Marie Mère de Dieu, sous le titre de son Assomption dans le ciel, a été régulièrement choisie comme principale patronne de toute la France auprès de Dieu, avec tous les privilèges et les honneurs que comportent ce noble titre et cette dignité ». En nous donnant la Vierge Marie « sous le titre de son Assomption » comme principale patronne, le pape a fait du 15 août notre véritable fête nationale.

MOIS DE JUILLET ET AOÛT 2019

	Notre-Dame du Férétra TOULOUSE	Prieuré St Dominique GRAGNAGUE	École St Jean Bosco TOULOUSE	Cours Notre-Dame de l'Assomption MONTAUBAN
<u>HORAIRES D'ÉTÉ</u> : DU LUNDI 1^{er} JUILLET AU SAMEDI 31 AOÛT INCLUS				
lundi 1 ^{er} juillet	18h30 : messe basse			18h00 : messe chantée
mardi 2 juillet	18h30 : messe basse			Pas de messe
mercredi 3 juillet	18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
jeudi 4 juillet	18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
vendredi 5 juillet <i>1^{er} vendredi du mois</i>	17h30 : heure sainte 18h30 : messe basse			8h00 : messe chantée
samedi 6 juillet <i>1^{er} samedi du mois</i>	17h00 : exposition du T.S. Sacrement 17h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 7 juillet 4 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	9h00 : messe basse 10h30 : grand'messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 8 juillet	18h30 : messe basse			18h30 : messe basse
mardi 9 juillet	18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
mercredi 10 juillet	18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
jeudi 11 juillet	18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
vendredi 12 juillet	18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
samedi 13 juillet	18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 14 juillet 5 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	9h00 : messe basse 10h30 : grand'messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 15 juillet	18h30 : messe basse			18h30 : messe basse
mardi 16 juillet Notre-Dame du Mont-Carmel Titulaire de la chapelle	18h30 : messe chantée			8h00 : messe chantée
mercredi 17 juillet	18h30 : messe basse			8h00 : messe chantée
jeudi 18 juillet	18h30 : messe basse			Pas de messe
vendredi 19 juillet	18h30 : messe basse			Pas de messe
samedi 20 juillet	18h30 : messe basse			Pas de messe
dimanche 21 juillet 6 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	9h00 : messe basse 10h30 : grand'messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 22 juillet	18h30 : messe basse			Pas de messe
mardi 23 juillet	18h30 : messe basse			Pas de messe
mercredi 24 juillet	18h30 : messe basse			Pas de messe
jeudi 25 juillet	18h30 : messe basse			Pas de messe
vendredi 26 juillet	18h30 : messe basse			Pas de messe
samedi 27 juillet	18h30 : messe basse			Pas de messe
dimanche 28 juillet 7 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	9h00 : messe basse 10h30 : grand'messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 29 juillet	18h30 : messe basse			Pas de messe
mardi 30 juillet	18h30 : messe basse			Pas de messe
mercredi 31 juillet	18h30 : messe basse			Pas de messe
jeudi 1 ^{er} août	18h30 : messe basse			Pas de messe
vendredi 2 août <i>1^{er} vendredi du mois</i>	17h30 : heure sainte 18h30 : messe basse			Pas de messe
samedi 3 août <i>1^{er} samedi du mois</i>	17h00 : exposition du T.S. Sacrement 17h30 : messe basse			Pas de messe
dimanche 4 août 8 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	9h00 : messe basse 10h30 : grand'messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 5 août	18h30 : messe basse			Pas de messe
mardi 6 août	18h30 : messe basse			Pas de messe
mercredi 7 août	18h30 : messe basse			Pas de messe

jeudi 8 août	18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
vendredi 9 août	18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
samedi 10 août	18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
9 ^{ème} dimanche 11 août dimanche après la Pentecôte	9h00 : messe basse 10h30 : grand'messe chantée		9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 12 août	18h30 : messe basse		18h30 : messe basse
mardi 13 août	18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
mercredi 14 août	18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
jeudi 15 août Assomption de la Sainte Vierge	9h00 : messe basse 10h30 : grand'messe chantée		9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
vendredi 16 août	18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
samedi 17 août	18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
10 ^{ème} dimanche 18 août dimanche après la Pentecôte	9h00 : messe basse 10h30 : grand'messe chantée		9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 19 août	18h30 : messe basse		18h30 : messe basse
mardi 20 août	18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
mercredi 21 août	18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
jeudi 22 août	18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
vendredi 23 août	18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
samedi 24 août	18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
11 ^{ème} dimanche 25 août dimanche après la Pentecôte	9h00 : messe basse 10h30 : grand'messe chantée		9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 26 août	18h30 : messe basse		18h30 : messe basse
mardi 27 août	18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
mercredi 28 août	18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
jeudi 29 août	18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
vendredi 30 août	18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
samedi 31 août	18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
12 ^{ème} dimanche 1 ^{er} septembre dimanche après la Pentecôte	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'messe chantée		9h30 : confessions 10h00 : messe chantée

HONORAIRES DE MESSE : Messe : 17 euros Neuvaine : 170 euros Trentain : 680 euros

Carnet paroissial

Baptême : Athanase de ROUVILLE, le 15 juin à Montauban.

ANNONCES

Jeudi 15 août à 16h00 au prieuré : PROCESSION DU VŒU DE LOUIS XIII

Attention : à partir du dimanche 7 juillet, nous passons aux horaires d'été pour les messes du dimanche. Il n'y aura plus que deux messes au Férétra : une messe basse à 9h00 et la messe chantée à 10h30.

Prieuré saint-Dominique
2245 av. des Platanes
31380 GRAGNAGUE
tél. : 05 61 74 27 93

Chapelle N.D. du Férétra
Place saint Roch
31400 TOULOUSE
tél. : 05 61 55 42 88

Cours N.D. de l'Assomption
93, av. Marceau Hamecher
82000 MONTAUBAN
tél. : 05 63 91 27 61

École Saint-Jean-Bosco
14 rue des Artistes
31200 TOULOUSE
tél. : 05 61 57 32 50